



Arcueil, 11 Mai, 2021

Parts Holding Europe (PHE) annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), première étape de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Paris

Ce projet d'introduction en bourse vise à consolider son leadership en France et à accélérer son développement européen

PHE annonce l'approbation de son document d'enregistrement (le « **Document d'enregistrement** ») par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») en date du 10 mai 2021 sous le numéro I.21-019. L'approbation du Document d'enregistrement est la première étape d'une introduction en bourse des actions de PHE sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La finalisation de l'opération est soumise à plusieurs conditions, dont l'obtention de l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'opération et des conditions de marché favorables.

Parts Holding Europe (PHE) est un leader intégré, omnicanal (B-to-B et B-to-C) et digital de la distribution de pièces détachées automobiles en Europe de l'Ouest, contribuant à une mobilité accessible et durable. Il est présent en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Espagne.

PHE est le leader en France qui dispose du plus grand réseau indépendant de distribution de pièces automobiles opérant sous la marque Autodistribution. PHE détient également Oscaro, la plateforme e-commerce leader du marché français.

Au cours des cinq dernières années, PHE a étendu son leadership en Europe à travers une stratégie d'acquisitions créatrices de valeur et contributrices aux résultats. En 2020, PHE est le numéro un de la vente indépendante de pièces détachées (IAM) en Catalogne (Espagne), le numéro 2 en Belgique et en Italie et le numéro 4 aux Pays-Bas. Pour développer son offre e-commerce et être présent sur le segment B-to-C du marché, PHE a fait l'acquisition en 2018 d'Oscaro, le leader français de la vente en ligne de pièces détachées pour véhicules légers. PHE a ainsi démontré à la fois sa capacité à investir de façon sélective en appliquant des critères stricts d'investissement, et son savoir-faire en matière d'intégration, ce qui a permis de générer une hausse significative de ses marges opérationnelles.

Alors que les ventes de véhicules neufs fluctuent en fonction des cycles économiques, le marché de la vente de pièces détachées bénéficie pour sa part de fondamentaux porteurs. En effet, le marché couvre un important parc de véhicules en service qui croît de façon constante et qui vieillit, ce qui lui confère une grande résilience quel que soit le cycle économique. De plus, le marché de la vente indépendante de pièces détachées (IAM) s'adresse à tous les véhicules de plus de cinq ans, ce qui le rend très prévisible.

Ainsi, sur un marché structurellement en croissance, la croissance organique de PHE a régulièrement surperformé son marché (IAM).

En 2020, PHE a enregistré 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires (+20,2% depuis 2018), un EBITDA courant¹ de 204 millions d'euros (+58,9% depuis 2018), et une marge d'EBITDA courant de 11,6 %.

Sur la période 2016-2019, la croissance organique moyenne de PHE en France de +3,9% a été supérieure à celle du marché de la vente indépendante de pièces détachées (IAM) qui a atteint +2,0% ; une performance confortée à l'international avec une croissance organique moyenne de +3,7% par an sur la même période.

¹ EBITDA courant est défini comme le résultat d'exploitation dégagé des activités ordinaires avant dépréciation et amortissement, retraité de certains éléments que PHE considère comme non récurrents ou à caractère exceptionnel, ou ne reflétant pas la conduite habituelle de ses activités, y compris les frais de démarrage de nouvelles structures, les recettes et dépenses imputables à la mise en œuvre du plan de transformation de PHE, les dividendes versés aux actionnaires de PHE et les dépenses exceptionnelles liées à des conférences professionnelles. Pour une réconciliation entre l'EBITDA courant et le résultat opérationnel, voir la Section 7.5.2 « Curent EBITDA » du Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF.

La bonne performance de PHE en 2020 confirme ainsi sa résilience malgré l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a pesé sur ses résultats, en particulier en mars, avril et mai 2020. PHE a en effet continué de gagner des parts de marché tout au long de l'année 2020 sur l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est présent (+2,5 points en France, +2,3 points en Belgique, +1,0 point aux Pays-Bas, +0,4 point en Italie et +0,5 en Espagne).

Pour le 1^{er} trimestre clos au 31 mars 2021, le chiffre d'affaires estimé est de 489 millions d'euros environ, contre 437 millions d'euros et 451 millions d'euros respectivement pour les 1^{er} trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019. L'EBITDA courant pour le 1^{er} trimestre clos au 31 mars 2021 s'élève à 57 millions d'euros environ, contre 39 millions d'euros et 43 millions d'euros, respectivement pour les 1^{er} trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

PHE a pour ambition de capitaliser sur son modèle unique pour continuer à gagner des parts de marché, étendre et diversifier sa présence sur les marchés européens à forte croissance. C'est le sens de son projet d'introduction en bourse. PHE envisagerait dans ce contexte de procéder à une augmentation de capital d'environ 450 millions et viserait un objectif de ratio de levier net² inférieur à 3,0x à l'issue de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et d'environ 2,5x à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

PHE estime pouvoir atteindre un chiffre d'affaires compris entre 1,85 milliard d'euros et 1,95 milliard d'euros en 2021, puis un chiffre d'affaires compris entre 2,05 milliards d'euros et 2,15 milliards d'euros en 2022.³

Stéphane Antiglio, Président de PHE, déclare : « *Sur un marché structurellement en croissance et à forte visibilité, porté notamment par un parc automobile de plus en plus ancien, PHE est aujourd'hui un leader reconnu et incontesté, idéalement positionné pour capter la croissance des marchés européens. Ce leadership, qui s'appuie sur son modèle unique offrant aux clients professionnels et particuliers une gamme très large de produits, une grande compétitivité prix, et les meilleurs délais de livraison, a permis à PHE, au cours des dernières années, de croître plus rapidement que son marché. Le projet d'introduction en bourse de PHE va ainsi apporter encore plus de flexibilité financière pour poursuivre sa stratégie de croissance interne supérieure à la moyenne et ses acquisitions créatrices de valeur, conquérir des parts de marché et contribuer à une mobilité accessible et durable.* »

Disponibilité du Document d'enregistrement

Le Document d'enregistrement est disponible sur le site Internet de PHE (www.phe-ipoproject.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org). Une version papier du Document d'enregistrement pourra être obtenue gratuitement et sur demande auprès de PHE, 22, avenue Aristide Briand, 94742 Arcueil Cedex.

Facteurs de risque

PHE attire l'attention sur le Chapitre 3 du Document d'enregistrement relatif aux facteurs de risque (Chapitre 3 « *Risk Factors* »).

A propos de PHE

Parts Holding Europe (PHE) est un leader intégré, omnicanal (B-to-B et B-to-C) et digital de la distribution de pièces détachées automobiles en Europe de l'Ouest.

Son modèle opérationnel et commercial s'appuie sur une gamme complète de produits pour toutes les marques et tous les modèles (avec un stock de quelque 600 000 références uniques), une logistique de pointe entièrement automatisée et un réseau de distribution dense fournissant les professionnels de la réparation automobile (composé d'environ 300 sites de distribution détenus à 100 % par le Groupe et 170 sites de distributeurs indépendants affiliés en France en 2020) qui lui garantissent des délais de livraison courts (sous 2 heures et jusqu'à six fois par jour) ainsi que sur une plateforme online pour les clients B-to-C.

² Calculé sur la base de l'endettement financier net (tel que décrit à la Section 8.1 « *Overview* » du Document d'enregistrement) divisé par l'EBITDA courant.

³ Pour plus d'information sur les prévisions de bénéfices et résultats estimés, voir le Chapitre 11 « *Profit Forecasts and Estimates* » du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF, et en particulier les hypothèses sous-jacentes figurant à la Section 11.2.1 « *Assumptions* ».

Chaque jour, PHE offre à ses 70 000 clients B-to-B (garages, grands comptes et e-commerçants) une large gamme de pièces détachées, peintures, et pare-brise qu'il est en mesure de livrer en deux heures à compter de la prise de commande. Les clients professionnels représentaient 80% du chiffre d'affaires réalisé en 2020.

PHE propose également à ses clients un large portefeuille de services à forte valeur ajoutée et des outils digitaux. Ces derniers visent à renforcer leurs compétences techniques au travers de formations, d'outils de diagnostic et de lignes téléphoniques d'assistance. PHE contribue également à développer leur activité grâce aux partenariats noués avec de grandes compagnies d'assurances et des sociétés de location de véhicules, et aux outils digitaux innovants mis à leur disposition (portails en ligne B2B et B2C comme Autossimo, IDGarages.com ou AD.fr qui permet aux conducteurs d'obtenir directement un devis et un rendez-vous auprès du garage AD de leur choix). Ces services consolident et renforcent ainsi la relation avec ses clients.

En 2018, PHE a fait son entrée sur le segment B-to-C du marché, en faisant l'acquisition d'Oscaro, le leader français de la vente en ligne de pièces détachées pour véhicules légers. Ce segment représentait quelque 2,5 millions de clients et 20% du chiffre d'affaires de 2020.

Pour toute information : www.phe-ipoproject.com

Indicateurs clés de performance

PHE utilise une grande variété de mesures de performance et d'indicateurs financiers afin d'évaluer son activité. L'indicateur clé de performance utilisé afin d'évaluer l'activité de PHE est l'EBITDA courant postérieur à l'IFRS 16 depuis 2019. Le management évalue en interne la performance et les flux de trésorerie sur une base consolidée et chacun des segments opérationnels sur la base de l'EBITDA courant. L'EBITDA courant n'est pas un indicateur de performance défini par les normes IFRS. De plus, l'EBITDA courant est une mesure utilisée par d'autres sociétés avec des objectifs différents et est fréquemment utilisé afin de refléter certaines circonstances particulières applicables à ces sociétés. PHE estime toutefois que l'EBITDA courant est une mesure utile lui permettant d'évaluer la performance et les résultats opérationnels, car cette mesure est communément utilisée dans son secteur d'activité. Les lecteurs doivent prêter une attention particulière en comparant toute mesure non définie par les normes IFRS mentionnée dans ce communiqué de presse, y compris l'EBITDA courant, avec d'autres indicateurs de performance non définis par les normes IFRS utilisés par d'autres sociétés. Les informations reflétées par les indicateurs non définis par les normes IFRS présentées dans ce communiqué de presse, y compris l'EBITDA courant, n'ont pas été préparées conformément aux normes IFRS ou conformément à toute autre norme comptable. L'EBITDA courant n'est pas une mesure reflétant la performance financière, la liquidité ou la rentabilité conformément aux normes IFRS et ne doit pas être considéré comme une mesure alternative au résultat net consolidé pour la période considérée, aux flux de trésorerie par activité opérationnelle ou à tout autre indicateur reconnu par les normes IFRS ou calculé conformément à celles-ci. Les mesures non définies par les normes IFRS présentent des limites importantes en matière d'analyse, et les lecteurs doivent veiller à ne pas les examiner et les utiliser isolément ou à la place d'autres mesures afin d'analyser les résultats opérationnels de PHE.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à la Société ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune

démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions de la Société peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La Société n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du parlement européen et du conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus »). Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ou (ii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) du Règlement Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (la « authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000. En outre, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes au Royaume-Uni uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus dans la mesure où celui-ci fait partie du droit anglais en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « Règlement Prospectus UK ») ou (ii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) du Règlement Prospectus UK.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre au public de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse proviennent de sources tierces. Les publications professionnelles, études et enquêtes tierces incluent généralement une mention indiquant que les données présentées ont été obtenues de sources jugées fiables, sans qu'il y ait toutefois de garantie quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Bien que la Société estime que chacune de ces publications, études et enquêtes ait été préparée par des sources dignes de confiance, la Société n'a pas procédé à une vérification indépendante des données qui y figurent. En outre, certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse sont issues de recherches et d'estimations réalisées par la Société sur la base des connaissances et de l'expérience de sa direction concernant les marchés sur lesquels la Société est présente. Bien que la Société les juge raisonnables et fiables, lesdites recherches et estimations, ainsi que la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent, n'ont pas été vérifiées par des sources indépendantes afin de s'assurer de leur exactitude et de leur exhaustivité et elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir certains éléments prospectifs, convictions ou opinions, y compris des déclarations relatives à l'activité, aux conditions financières, aux stratégies de la Société, à son développement et à la croissance de son chiffre d'affaires, aux résultats d'exploitation et aux projets, tendances, objectifs et attentes de la Société et de ses filiales. Les éléments prospectifs se reconnaissent souvent à l'emploi de verbes tels que « croire », « s'attendre à », « risquer », « envisager », « estimer », « viser », « planifier », « prévoir », « continuer », « supposer », « se positionner », « anticiper », ou de leur forme négative, de verbes au futur ou au conditionnel et d'autres expressions similaires. Les éléments

prospectifs figurant dans les documents d'information traduisent les convictions et attentes de la Société et impliquent des risques et incertitudes en ce qu'ils ont trait à des événements et dépendent de circonstances futures. Lesdits risques et incertitudes sont notamment ceux évoqués ou identifiés au chapitre 4, « Facteurs de risque », du Document d'Enregistrement. Malgré tous les efforts entrepris par la Société pour identifier les principaux facteurs en raison desquels les résultats réels pourraient varier sensiblement, plusieurs autres facteurs sont susceptibles de faire varier sensiblement les résultats et évolutions réels de ceux exprimés ou sous-entendus par ces éléments ou prévisions et il ne peut être garanti que les informations figurant dans les éléments prospectifs correspondront effectivement aux résultats réels. Les résultats antérieurs de la Société et de ses filiales ne sauraient servir d'indication quant à leurs résultats futurs. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces éléments ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Les éléments prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date de leur publication et la Société décline expressément toute obligation ou tout engagement à en communiquer une quelconque mise à jour ou révision visant à faire état d'éventuelles évolutions des attentes ou des événements, conditions ou circonstances sur lesquels se fondent ces éléments prospectifs.